



QU'EST-CE QUE LE CERTIFICAT OEKO-TEX® ?

Si un article textile porte le label **OEKO-TEX®**, vous êtes assuré que chaque composant (matières premières, fils, teintures) de ce textile **ne contient aucune substance nocive pour la santé humaine**.

Le système OEKO-TEX® permet d'identifier et d'éliminer toute trace potentielle de substances chimiques sur un textile à chaque étape de sa transformation.

La norme **OEKO-TEX® STANDARD 100** repose sur 100 paramètres de contrôle, ce qui signifie que la matière a été testée pour environ 100 substances chimiques comme les colorants cancérigènes, les pesticides ou les métaux lourds. La norme assure donc que le textile est exempt de tous ces produits chimiques.

Dans de nombreux cas, les valeurs limites du STANDARD 100 vont au-delà des exigences nationales et internationales.

Pour plus d'informations sur la certification OEKO-TEX®, rendez-vous sur le site www.oeko-tex.com